

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

COLIN

Nathalie

**Membre d'EPCI/communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut/
vice-présidente**

Élu(e) ou nommé(e) le : 11/07/2020

Déclaration déposée le : 22/11/2021 19:21:35

Renseignements personnels :

Année de naissance : 26/04/1969

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Mairie de Pont à Marcq de 01/2015 à 12/2020 Adjoint administratif	2015 : 21 660 € Net 2016 : 21 775 € Net 2017 : 21 758 € Net 2018 : 22 434 € Net 2019 : 22 434 € Net 2020 : 22 455 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Worldline Ingénieur informatique

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
1ère adjointe de Rosult de 01/2015 à 12/2018 Commentaire : Indemnité d' élu de la mairie de Rosult Le montant de 2018, 5196€, le "brut fiscal" associé est de 7663€.	2015 : 6 944 € Net 2016 : 6 959 € Net 2017 : 7 055 € Net 2018 : 5 196 € Net
Maire de Rosult de 01/2019 à 12/2020 Commentaire : Les montants sont "brut fiscal" et non pas "net fiscal"	2019 : 17 393 € Net 2020 : 22 455 € Net
Vice présidente - La Porte du Hainaut de 01/2020 à 12/2020	2020 : 3 437 € Net

Observations

Je soussigné Nathalie COLIN certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 22/11/2021 19:21:35

Signature : Nathalie COLIN